



3^e

Nancy,
du 30 juin 2014
au 04 juillet 2014

Université
d'été de
l'IRENÉE

Institut de Recherches
sur l'Évolution
de la Nation Et de l'État

**Nombre de places
limité à 40 personnes**

Frais d'inscription pour les
étudiants hors Université
de Lorraine 90 €
(incluant l'hébergement et
les déjeuners pour 5 jours)

LES DYNAMIQUES D'ÉCLATEMENT D'ÉTATS

Droit Constitutionnel et Droit International :
les influences à l'œuvre

Retrouvez le programme sur www.irenee.univ-lorraine.fr



Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation Et de l'État
Campus Carnot/Ravinelle, 13 place carnot 54000 Nancy
Contact : Karine RAKOTOMANGA ; 03.54.50.45.49 ; karine.rakotomanga@univ-lorraine.fr





Thématique

Il s'agit de se placer à la source même de la fragmentation, autrement dit à partir des collectivités qui entendent remettre en cause le cadre territorial et humain de leur existence étatique présente, par la revendication et l'affirmation d'une existence nationale propre. Ce phénomène est particulièrement observable en Europe.

Il y a d'ailleurs là un paradoxe, dans la mesure où les Etats européens d'aujourd'hui sont tous, peu ou prou, des démocraties constitutionnelles. Ils se situent également dans un environnement supranational, certes respectueux de leur identité nationale et constitutionnelle, mais où la garantie juridique de l'unité de leur base sociale (nation), s'accompagne aussi de l'institutionnalisation de la diversité des composantes de la nation (droit des minorités). En outre, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (article 2, § 7, de la Charte des Nations Unies), placé sur le même plan que le principe d'égalité de droit des peuples, a vocation à concerner, en principe, tous les peuples de la terre, comme le prouvent, du reste, les travaux préparatoires de la Charte des Nations Unies. Est ainsi affirmé un droit à l'Etat contre l'Etat lui-même. Or, dans bien des cas et particulièrement en Europe, l'Etat ainsi interpellé par ce droit à l'Etat est lui-même une démocratie constitutionnelle, un Etat de droit et non pas un Etat despotique, voire, comme autrefois, un Etat colonial.

Ce droit à l'Etat procède d'une nouvelle pratique de la reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, issue de la disparition de l'Union soviétique et de la Yougoslavie, ultimes avatars de l'idée politique multinationale. Cette disparition s'est accompagnée de l'ouverture de la Boîte de Pandore, c'est-à-dire de la multiplication de revendications d'Etat par des collectivités infra-étatiques (minorités nationales, communautés objectivement constituées sur une base ethnique, religieuse ou linguistique), non seulement dans les Etats nouvellement apparus, mais aussi dans les Etats plus anciens, qui s'étaient pourtant efforcés d'aménager leur propre pluralisme national (Belgique, Espagne, Royaume-Uni).

Comment saisir, comment comprendre ce désir d'émancipation au sein même des Etats de démocratie constitutionnelle ? Quelles peuvent en être les conséquences politiques et juridiques ?

Composition du comité scientifique et pédagogique

Stéphane PIERRE-CAPS, directeur de l'IRENEE

Jean-Denis MOUTON, directeur du pôle droit international de l'IRENEE

Ludivine STARCK, ingénieur de recherches

Programme de l'université d'été

Les enseignements de l'Université d'été se découperont comme suit :

1. Enseignements théoriques (cours)

Stéphane PIERRE-CAPS, Directeur de l'IRENEE - Professeur - Université de Lorraine

▶ *Nations sans Etat et Union européenne*

Jean-Denis MOUTON, Professeur - Université de Lorraine

▶ *Le droit à l'autodétermination dans le contexte de la mondialisation : une évolution ?*

Mélanie DUBUY, Maître de Conférences - Université de Lorraine

▶ *Le droit à l'autodétermination dans la Déclaration des Nations-Unies sur les droits des peuples autochtones*

Thibault FLEURY-GRAFF, Maître de Conférences - Université de Versailles

▶ *Territoire et souverainetés*

2. Enseignements pratiques (séminaires)

Jean-Pierre MASSIAS, Professeur - Université de Pau

▶ *Pays-Basque : Résolution du conflit et aspirations à l'autodétermination*

Bryar BABAN, Maître de Conférences - Université du Kurdistan

▶ *Le statut du Kurdistan irakien entre fédération et indépendance*

Keith DIXON, Professeur - Université Lyon 2

▶ *Les enjeux politiques du référendum sur l'indépendance de l'Ecosse*

Michel SEYMOUR, Professeur - Université de Montréal

▶ *L'autodétermination interne des peuples et le renvoi sur la sécession du Québec*

Vlad CONSTANTINESCO, Professeur - Université de Strasbourg

▶ *Autonomie et souveraineté : l'Etat espagnol des communautés autonomes face à la revendication d'indépendance de la Catalogne*

Mode de validation



Certificat d'assiduité pour les étudiants n'ayant pas passé ou réussi l'examen. Diplôme de l'Université d'été ; il sera délivré à partir d'une épreuve de 3 heures.

Composition du dossier :

Remplir la fiche de candidature et joindre les documents suivants :

- 1 CV
- 1 lettre de motivation
- 1 recommandation d'un responsable universitaire (directeur de thèse, directeur de master) en français ou en anglais.

Les candidats seront sélectionnés sur dossiers par le comité scientifique et pédagogique de l'université d'été.

Renseignements Pratiques

Date Limite de Rendu des dossiers :

7 juin 2014

Frais d'inscription :

90 euros ;

Chèque à établir à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Lorraine ;

Ces frais comprennent :

- les petits déjeuners et les déjeuners sur place dans les petits salons de la Faculté ;
- un dîner et une sortie culturelle ;
- votre hébergement du 30 juin au 3 juillet 2014.

Le lieu d'hébergement vous sera communiqué à votre arrivée.

Exonération des frais d'inscription pour tous les étudiants de l'Université de Lorraine.



IRENEE -13 Place Carnot CO 70026 54035 NANCY Cedex

Contact : Karine RAKOTOMANGA – 03.54.50.45.49 – karine.rakotomanga@univ-lorraine.fr